



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

Perpignan, le **15 DEC. 2008**

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN, A L'ENSEIGNE « LEROY MERLIN » PAR TRANSFERT DE L'ACTIVITE EXISTANTE

Réunie le 9 décembre 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SA LEROY MERLIN, agissant en qualité de future exploitante, l'autorisation en vue de la création d'un magasin, à l enseigne « LEROY MERLIN », par transfert de l'activité existante, d'une surface de vente totale de 9000 m², situé parcelles cadastrées section HS, n°162 et 164, lieu dit Serrat d'en Vaquer sud, le Mas Galté, Centre commercial Auchan, RD 900, à PERPIGNAN.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la mairie de PERPIGNAN.

LE PRÉFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

Perpignan, le **15 DEC. 2008**

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN ENSEMBLE COMMERCIAL, A PRADES.

Réunie le 9 décembre 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SCI JLM EXPANSION, agissant en qualité de promoteur, l'autorisation en vue de la création d'un ensemble commercial composé d'une moyenne surface pour le prêt à porter, d'une moyenne surface pour la vente de chaussures, d'une boutique pour l'équipement et le service de la personne, d'une boutique dédiée aux services, d'une surface de vente de 2000 m², situé parcelle cadastrée section AK, n° 28, RD 916, à PRADES.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la mairie de PRADES.

LE PRÉFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO

ndk



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Jean-Claude PACOUIL

Perpignan, le **15 DEC. 2008**

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

REJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CREATION D'UN SUPERMARCHÉ ET DE TROIS BOUTIQUES, A L'ENSEIGNE « SUPER U », A PERPIGNAN

Réunie le 9 décembre 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **refusé** à la SARL PROPERP, agissant en qualité de futur exploitant et futur propriétaire, l'autorisation de création d'un supermarché et de trois boutiques, à l'enseigne « SUPER U » ,d'une surface de vente de 2630 m², situé parcelles cadastrées section IL n° 804,805,807,808,809,810, lieu dit Mas Bruno, RD 916, à PERPIGNAN.

Le texte de cette décision est affiché pendant 2 mois à la mairie de PERPIGNAN.

LE PRÉFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Méil : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements :

☎ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

00/07



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Jean-Claude PACOUIL

Perpignan, le 5 DEC. 2008

☎ : 04.68.51.67.74
☎ : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

REJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CREATION D'UN ENSEMBLE COMMERCIAL DENOMME « MAS GUERIDO V », A CABESTANY

Réunie le 9 décembre 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **refusé** à la SAS KLE PROJET 1, agissant en qualité de futur propriétaire des constructions et promoteur de l'opération, l'autorisation de création d'un ensemble commercial dénommé « Mas Guérido V », composé de 9 unités moyennes spécialisées en culture-loisirs, musique, sport, puériculture, équipement de la maison et de la personne, d'une surface de vente de 9400 m², situé parcelles cadastrées section AA n° 703,700,680,683,684,699,702, lieu dit Mas Garido, à CABESTANY.

Le texte de cette décision est affiché pendant 2 mois à la mairie de CABESTANY

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66931 PERPIGNAN CEDEX
Mél : actions-staf@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : ☎ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0018